

« Graines de Citoyenneté »

Renforcement du dialogue entre les pouvoirs publics mauritaniens et la société civile sur les enjeux d'insertion intégrale de la jeunesse

Termes de référence pour l'appui à la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation orienté changement

Le dossier de réponse doit comprendre :

- Une offre technique comprenant les curriculums vitae des expert.es préssenti.es ;
- Une offre financière détaillée.

Les offres doivent être adressées avant <u>le 7 juillet</u> à 18h GMT à <u>flora.benchekroun@grdr.org</u> et <u>lucie.hurtaud@grdr.org</u> avec pour objet : « Candidature _ AOC Graines de Citoyenneté ».

Pour toute information complémentaire, vous pouvez envoyer un courriel à ces mêmes adresses.

















I. Contexte du programme

1. Le contexte mauritanien

Une population majoritairement jeune

La Mauritanie, loin d'avoir achevé sa transition démographique, a vu sa population doublée en 2013. Celle-ci est très jeune, puisque 60% de la population a moins de 25 ans. La part de la population en âge de travailler représente 52,7% dont 61,4% sont âgés de moins de 35 ans et elle est composée majoritairement de femmes (57,5%) (ENESI, 2017). Les statistiques de l'emploi montrent un faible niveau de qualification, particulièrement concernant les femmes : 67.4% d'entre elles en âge de travailler n'ont aucun niveau d'instruction (ENESI, 2017). La jeunesse est confrontée à un taux de chômage très élevé puisque 34,6% des chômeurs sont âgés de moins de 24 ans. Une proportion importante (44,2%) des jeunes entre 14 et 35 ans ne sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi. En parallèle, l'urbanisation galopante fait que plus de 60% de la population vit dans les villes, dont la moitié à Nouakchott. Le taux de chômage est d'autant plus présent en milieu urbain puisqu'il est de 14,9% contre 7,6% en milieu rural.

Dans ce contexte d'urbanisation croissante, l'affaiblissement et l'évolution des liens sociaux (principalement familiaux et communautaires), conjugués à un chômage exponentiel, ainsi que la faiblesse des politiques publiques à stimuler la participation citoyenne des jeunes, menacent la cohésion sociale. Par ailleurs, les jeunes souffrent des préjugés qui pèsent sur eux et du manque de moyens accordés à leur inclusion sociale et économique, pourtant devenue un impératif de stabilité et de garantie réelle du développement durable du pays. Elle passe par l'exigence d'une attention collective pour protéger une jeunesse vulnérable face aux défis du chômage, du manque de formation professionnelle, de l'insuffisance d'infrastructures socio-éducatives, de la délinquance urbaine, de l'émigration clandestine, la toxicomanie, les trafics, le fanatisme et l'intégrisme religieux. Les jeunes organisés ou non en associations sont tout particulièrement tiraillés entre un désir de modernité et le poids des traditions.

Une société civile en structuration

Par ailleurs, en Mauritanie, les organisations de la société civile (OSC) sont en pleine évolution. Le tissu associatif est diversifié, dense et constitué d'une somme d'organisations dont bien souvent le seul point commun est le statut juridique. Le Haut-Commissariat pour les Droits de l'Homme, l'Action Humanitaire et les Relations avec la Société Civile (CDHAHRSC) estime qu'il existe à ce jour entre 7000 et 8000 organisations en Mauritanie, dans un contexte où les citoyens sont confrontés à la modernité urbaine, à des défis socioculturels et aux enjeux associés à la construction d'un Etat de Droit. D'autre part, l'action politique accentue cette évolution et accompagne cette structuration puisque le gouvernement mauritanien a récemment voté la loi n°2021-004 relative aux associations qui précise le cadre juridique et institutionnel de la société civile et la stratégie de développement et de promotion des OSC, dont CDHAHRSC est maître d'ouvrage et (voir partie 3.5.A).

Face à ces constats, la société civile cherche à se structurer, à affirmer son expression et sa participation au développement des territoires de vie. Depuis 2013, on observe le développement d'un tissu associatif important en milieu urbain, porté en grande partie par la jeunesse. Des organisations de jeunes, ancrées sur le terrain, ont multiplié les interventions sur des thématiques aussi variées que la promotion de la citoyenneté et des droits humains, la santé, l'alimentation, l'entreprenariat, la culture, la lutte contre la radicalisation religieuse. Bien qu'actives sur les enjeux de la jeunesse, les organisations de la société civile peinent à être audibles et à porter un message commun. Et pourtant, une dynamique de dialogue et de construction de partenariats concrets avec les OSC est amorcée par les pouvoirs publics au niveau national. Ces cadres d'échange doivent maintenant être renforcés et

pérennisés afin de répondre aux attentes des OSC.

A l'échelle locale, la société civile connaît des dynamiques positives portées par les jeunes, avec un activisme associatif et des jeunes engagés dans des actions bénévoles en faveur de leur communauté sur les questions culturelles et artistiques, de l'entrepreneuriat des technologies de l'information, de l'aide aux plus vulnérables (enfants, femmes, jeunes et personnes handicapées). Ces organisations peu structurées, parfois informelles et peu visibles, jouent un rôle important dans le milieu de la jeunesse. Elles construisent leur légitimité auprès des habitants sur la base de leurs actions concrètes, attestant à la fois d'un réel sens des responsabilités et d'une forte motivation et capacité à défier les difficultés. Cependant, cette dynamique reste embryonnaire et s'intègre rarement dans le dispositif formel de planification (local, régional, national). Les programmes JPA, FAJ'R ont accompagné l'émergence d'une société civile investie en faveur de l'insertion intégrale de la jeunesse.

Par ailleurs, la stratégie nationale en direction de la société civile portée par le CDHAHRSC a appuyé à l'échelle régionale le développement de Plateformes Régionales de la Société Civile (PRSC) organisées en groupe thématiques selon les Objectifs du Développement Durable (ODD) et composées d'OSC issues des territoires.

2. Genèse du programme

Graines de Citoyenneté emprunte une voie ouverte par des acteurs ayant contribué à la promotion d'un dialogue citoyen fort entre les pouvoir publics, les gouvernements locaux et les sociétés civiles.

En effet, cette première phase s'inscrit dans le sillage des enseignements de précédentes initiatives telles que le *Faj'r* (SCAC, 2015-2022), dispositif d'appui à la société civile du Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) visant à accompagner l'expression et la participation de la jeunesse mauritanienne. Après plusieurs années de mise en œuvre et dans la perspective de clôture de ce programme , le SCAC a commandité en 2022 **une étude de capitalisation auprès du Grdr** permettant de relever les bonnes pratiques et les impacts induits du FAJR et ce afin de mieux orienter les activités en faveur de la société civile dans la perspective d'un programme concerté pluri-acteurs (PCPA). Cette étude a également permis d'identifier les zones d'extension de la phase préparatoire Graine de Citoyenneté.

En outre, de 2016 à 2019 le **projet Jeunesse et Pouvoir d'Agir (JPA)**, soutenu par l'Union européenne (UE) porté par un consortium composé du Grdr (chef de file), de l'ONG ECODEV et l'Association des maires et parlementaires du Gorgol (AMPG), a eu pour objectif de renforcer les capacités de structuration, de mise en réseau et de financement des organisations de jeunes et de la Maison familiale et rurale (MFR) de Kaédi. Ce projet a innové en soutenant la structuration d'OSC de jeunes et de leurs initiatives, en concertation avec des collectivités territoriales. En substance, des OSC mauritaniennes ont été accompagnées afin qu'elles puissent œuvrer en faveur de la cohésion sociale au travers de l'éducation à la citoyenneté, de l'insertion professionnelle et de l'emploi.

Fin 2017, le Gret et le Grdr, accompagnés et financés par le SCAC, ont mené une **étude d'opportunité pour évaluer l'intérêt des parties prenantes à imaginer ensemble la faisabilité de la mise en place d'un PCPA** en Mauritanie sur la base de ces deux programmes. De cette étude est née la phase préparatoire Graines de citoyenneté qui s'est donnée pour objectif de réunir les conditions de mise en œuvre d'un PCPA.

De 2019 à 2022, le projet **Graines de Citoyenneté** (GDC), porté par le Grdr, est allé plus loin, pour explorer la faisabilité d'une approche type PCPA en s'appuyant, notamment, sur l'expérience et les acquis de FAJR et du JPA, qui sont des passerelles conduisant à la mise en place d'un PCPA. Ce projet se donnait pour objectif de créer aux échelles nationales et internationales (ressortissants et partenaires de coopération en France-Europe) les conditions pour l'apprentissage d'un dialogue construit et fructueux entre les OSC de jeunesse, les autorités et institutions locales, régionales et nationales en vue de permettre à la jeunesse mauritanienne d'être pleinement actrice de la vie publique et de mener des projets de développement au niveau local.

GDC a promu sur deux territoires décentralisés en Mauritanie (Gorgol et Nouakchott) et sur l'espace France / Europe, la mise en place de dispositifs de concertation et de dialogue pluri acteurs fléchés sur les enjeux et défis que connait la jeunesse sur chacun de ces territoires. La démarche de structuration de noyaux fédérateurs régionaux a permis aux OSC impliquées d'élargir leur vision et stratégie. Les principales conclusions de GDC montrent que le projet créé un environnement favorable à l'expression libre, au décloisonnement entre collectivités territoriales OSC et institutions. L'implication des pouvoirs publics (notamment Ministère de la Culture, Jeunesse et Sport et du CDHAHRSC) aux cadres de concertation illustre la volonté de poursuivre le dialogue avec les OSC autour d'une thématique centrale : la jeunesse. GDC a confirmé la grande volonté d'engagement des jeunes, surtout au niveau local, qui a contribué à l'émergence d'un « réveil citoyen » et à un intérêt pour de nombreuses OSC de se positionner. En effet, GDC a permis aux organisations de la société civile d'une rive à l'autre d'être conscientes qu'elles ne peuvent pas agir seules car les défis sont complexes.

3. Les spécificités des programmes concerté pluri acteurs

Les PCPA sont des instruments financiers de la coopération française gérés par l'Agence Française de Développement (AFD). Ils ont été créés au début des années 2000 en réponse aux ambitions du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) de promouvoir une gouvernance légitime dans les pays du Sud à travers une politique d'appui et de renforcement des sociétés civiles et de dialogue avec les Etats ici comme là-bas. Les PCPA naissent donc de l'idée que la concertation est un élément indispensable entre sociétés civiles et Etats pour mener à bien des politiques de développement et « construire un Etat de droit ».

Depuis les années 2000, sept PCPA ont vu le jour en Afrique et en Europe de l'Est. Tous sont basés sur un processus de renforcement de capacités et de dialogue entre les OSC, et des pouvoirs publics ici comme là-bas, voire des collectivités territoriales. En revanche, chaque PCPA trouve son originalité en fonction du contexte et des spécificités locales.

En général les PCPA comportent 3 phases distinctes :

- 1) La phase préalable/pilote (1 à 2 ans) : définition du référentiel commun des membres, identification des enjeux et d'une vision commune.
- 2) La phase de développement (6 à 9 ans) : déploiement de l'ensemble des actions, construction du plaidoyer et capitalisation.
- 3) La phase dite d'émancipation, de transition ou de sortie (2 à 3 ans en moyenne) : pérennité des dynamiques créées.

La gouvernance des PCPA est spécifique et s'inspire du monde associatif. Elle implique nécessairement 4 instances : l'assemblée plénière, le comité de pilotage, la structure de coordination basée dans le pays et le chef de file.

Par ailleurs, l'ensemble des PCPA intègrent un volet « fonds d'appui » fonctionnant « en cascade » afin de soutenir les sociétés civiles via la formation/action et une logique « bottom-up ».

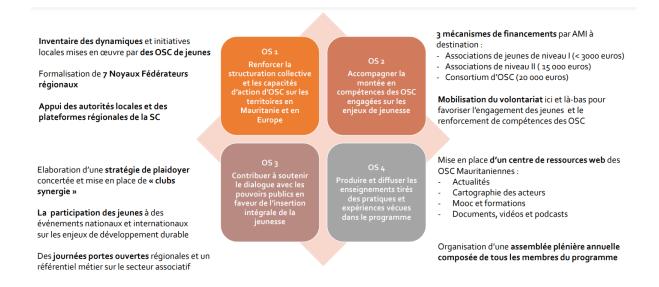
4. Graines de Citoyenneté

Suite à une phase préparatoire de 41 mois permettant d'explorer les conditions de mises en œuvre d'un programme plus global d'appui à la société civile, de renforcement du dialogue entre OSC et pouvoirs publics en faveur de l'insertion intégrale de la jeunesse, deux programmes complémentaires ont vu le jour et seront mis en œuvre par le Grdr et ses partenaires : le programme concerté pluriacteurs (PCPA) Graines de Citoyenneté soutenu par l'AFD regroupant près de 47 partenaires d'Europe et de Mauritanie et ECOSOC (Emergence et Cohésion pour une Société Civile forte) soutenu par l'Union européenne en consortium avec Alianza por la Solidaridad (Alianza) et Ecodev.

Ces deux programmes étant complémentaires, ils donnent vie à un programme multi-bailleurs d'appui structurant en Mauritanie, engagé sur les questions de jeunesse, de renforcement de la société civile et de la contribution à un dialogue vertueux société civile/pouvoirs publics : Graines de citoyenneté. Les actions se dérouleront dans l'Assaba, le Gorgol, le Guidimakha, le Hodh El Chargui, Nouâdhibou.

Graines de Citoyenneté c'est **l'expérience d'une gouvernance partagée et décentralisée** pour une large communauté d'acteurs réunis autour de l'insertion intégrale des jeunes.

Graines de Citoyenneté se décline pour sa phase initiale autour de 4 axes sur les trois prochaines années :



Graines de Citoyenneté prend comme point de départ les acquis de la phase préparatoire du programme. L'approche concertée pluri-acteurs repose sur un jeu à 6 entre société civile dans sa diversité (associations et syndicats), pouvoirs publics/Institutions et collectivités territoriales de Mauritanie et d'Europe. Pour concrétiser cette mobilisation, le programme a :

- ➡ une entrée thématique déclinée autour de l'insertion intégrale de la jeunesse (insertion socioprofessionnelle et économique, autonomisation des jeunes femmes, citoyenneté et espace d'expression etc.) qui permettront d'engager des partenariats avec les autorités nationales.
- des entrées territoriales à travers des *noyaux fédérateurs régionaux* qui permettront ainsi d'engager des collaborations avec les autorités locales, en parallèle du processus de décentralisation, sur les questions de démocratie participative.

- □ la volonté d'appuyer la montée en compétences des OSC notamment à travers la mise en commun d'un dispositif d'accompagnement technique et financier conséquent à destination des OSC mauritaniennes et des organisations de solidarité internationales issues de la migration (OSIM) en Europe menant des actions en Mauritanie. Egalement, Graine de Citoyenneté est un levier pour valoriser les métiers du secteur associatif, encourager le volontariat et faire l'exercice d'un système de démocratie partagée.
- des **espaces de paroles, d'échanges et d'intelligence collective** permettant aux jeunes d'ici et là-bas de porter leurs voix sur les sujets qui les concernent, et d'élaborer une stratégie de plaidoyer en faveur des jeunesses mauritaniennes.

II. Objectif de la prestation

Initiée dès la phase préparatoire avec la mise en place de groupes de travail thématiques, un dispositif de suivi-évaluation (DSE) orienté changement (AOC) sera mise en place au démarrage du programme.

Cette approche orientée changement (AOC) repartira de la vision des changements attendus par les membres et des conclusions de l'évaluation finale externe de la phase préparatoire Graines de Citoyenneté ayant permis de faire émerger les contours d'un dispositif de suivi-évaluation orienté changement.

Une évaluation externe du programme Graines de Citoyenneté viendra par la suite compléter cette démarche, afin de mesurer l'impact du programme mais également d'élaborer les contours d'une éventuelle seconde phase.

L'objectif de cette prestation est donc le suivant :

Objectif : Appuyer les parties prenantes du programme dans le développement d'un dispositif de suivi-évaluation orienté changement adapté à Graines de Citoyenneté et accompagner le suivi des indicateurs de changement dans la première phase du programme.

De manière spécifique, il est attendu du prestataire :

- Proposer une méthodologie de mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation orienté changement adapté au programme Graines de Citoyenneté ;
- Animer un processus collectif impliquant l'ensemble des territoires d'actions du programme sur les changements espérés par les membres du programme (à court, moyen et long termes) ;
- Accompagner les parties prenantes dans l'identification des « chemins de changements ».
 Cette identification est différenciée selon les territoires et les types acteurs (institutions, bailleurs, OSC, double-espace, etc.). Une attention particulière est accordée aux thématiques de dynamiques partenariales, renforcement de la société civile, citoyenneté, insertion intégrale, modalités de dialogue politique, équilibre des relations de genre, etc;
- Accompagner les parties prenantes dans la définition des conditions nécessaires à l'atteinte de ces changements au terme des différentes temporalités;
- Concevoir, en concertation avec les parties prenantes du programme, un système de suivi
 efficient de ces changements (définition des indicateurs de changement, méthodologie et
 outils de collectes de données, moyens de traitement et d'analyse et supports et canaux de
 diffusion des résultats). Ce système permettra de représenter de manière visuelle et graphique

les changements. Le dispositif sera réfléchi en considérant que les parties prenantes impliquées (dans sa conception, dans la collecte de données, etc.) peuvent être amenées à évoluer régulièrement (enjeu de transmission) et en intégrant les spécificités de chacune des régions (enjeu d'adaptation à la diversité territoriale) ;

- Accompagner le développement des outils de collecte et transmettre la méthodologie pour analyser les données collectées;
- Animer des temps de restitution des résultats à l'équipe, aux membres et aux partenaires du programme;
- Formuler des recommandations/ajustements nécessaires à l'opérationnalisation du dispositif de suivi-évaluation orienté changement.

Méthodologie proposée

L'équipe de consultant.e.s propose une méthodologie de suivi-évaluation et accompagne sa mise en œuvre. Les consultants doivent nécessairement proposer une approche adaptée au programme et à l'équipe. Cette démarche doit être souple et ajustable aux évolutions du programme.

La démarche ici envisagée est non exhaustive : l'équipe de consultant.e.s devra contribuer à la définition de la méthode et des termes de la commande dans une logique d'apprentissage continu, avec l'équipe du programme et à travers le comité de pilotage du programme.

Cette prestation comprend à priori les étapes suivantes :

- 1) Etape 1: Le cadrage conceptuel et stratégique du dispositif de suivi-évaluation orienté changement. Il s'agit de déterminer les raisons qui ont fait émerger la volonté de mettre en place un DSE orienté changement, d'expliciter les spécificités de la démarche, clarifier les attentes des parties prenantes et leur implication dans le processus afin de s'assurer de la transparence et de la compréhension collective de ce dispositif.
- 2) Etape 2 : L'élaboration du dispositif de suivi-évaluation (DSE) orienté changement. A partir des apprentissages tirés de la phase préparatoire, les consultant.e.s devront élaborer le dispositif. Ils appuieront l'animation de temps d'intelligence collective sur l'identification des changements visés, proposeront des outils d'analyse contextuelle et d'identification des chemins des changements, puis proposeront une démarche méthodologique pour opérationnaliser le suivi des changements. Il est attendu des consultant.e.s la construction d'un tableau de bord du dispositif de suivi-évaluation.
- 3) Etape 3: Accompagner la collecte des données de suivi ainsi que la restitution et diffusion des résultats. Les consultant.es supervisent la collecte des données dans le temps et ajustent le tableau de bord. Les premiers résultats permettront d'établir une situation de référence, qui sera réévaluée tout au long de la durée du programme (jusqu'à 10 ans).

Les instances du programme dédiées au DSE

Comme expliqué précédemment, les PCPA reposent sur des gouvernances qui leur sont propres. Graines de Citoyenneté est un programme co-construit avec près de 50 organisations. Ces différentes organisations sont toutes membres du programme et se retrouvent dans différentes instances de gouvernance [voir annexe 2 – Schéma des instances du programme] de celui-ci.

Par ailleurs, Graines de Citoyenneté encourage la participation des membres sur des volets techniques et notamment le suivi-évaluation. Ainsi, dans le cadre de ce dispositif de suivi-évaluation orienté

changement, les principaux interlocuteurs des consultants seront les suivants :

- La coordination nationale du programme et notamment la coordinatrice et la coordinatrice adjointe, ainsi que la chargée de mission double espace. Le/la chargé.e de mission capitalisation pourra également être un interlocuteur privilégié. Ces personnes sont chargées de la mise en place du DSE.
- La commission Suivi-évaluation-capitalisation Graines de Citoyenneté: ses membres seront identifiés à travers la mise en place d'un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) restreint. La commission assurera le suivi et la mobilisation des membres dans le cadre de ce dispositif.
- Le comité de pilotage. Il amendera et validera les différentes orientations et livrables produits.

III. Calendrier et budget envisagé

Le calendrier

La prestation se déroulera tout au long de cette première phase triennale du programme. Celle-ci devra alterner les temps de revue documentaire (ressources produites au cours de la phase préparatoire, et ressources produites durant le programme), d'entretiens avec l'équipe dédiée au programme et au DSE ainsi que des temps collectifs ou d'entretiens individuels avec les membres du programme. Les consultant.e.s devront également prévoir des temps d'échanges avec les partenaires financiers du programme ainsi qu'avec les institutions mauritaniennes, françaises et européennes.

Calendrier de mise en œuvre du dispositif de suivi-évaluation

Le budget

Le budget envisagé pour cette prestation ne pourra pas excéder <u>35 000 euros TTC</u>. Il devra prendre en compte les coûts H/J, les frais de mission ainsi que tous les autres frais jugés nécessaires pour assurer l'accomplissement de cette prestation.

				2024									20	25					
Activités	Juin	Juil	Ao	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Ma	Αv	Mai	Juin	Juil	Ao	Sep	Oct	Nov	Déc
Cadrage de la mission																			
Revue documentaire sur le programme																			
Proposition note méthodologique																			
Appui à la mise en place du dispositif et																			
élaboration tableau de bord																			
Présentation du tableau de bord en																			
Assemblée Plénière																			
Création des outils de collecte																			
Appui durant la collecte et l'analyse																			

IV. Livrables attendus

Le tableau ci-dessous indique les livrables attendus :

	Livrable
1	Note méthodologique de mise en place du dispositif de suivi-évaluation orienté changement
2	Un tableau de bord simplifié et adapté au contexte permettant d'appréhender les changements par groupe de parties prenantes à trois ans, six ans et dix ans, accompagné d'un mode opératoire (indicateurs de changement, méthodologie et outils de collectes de données, moyens de traitement et d'analyse, supports et canaux de diffusion des résultats).
3	Un document de synthèse du dispositif orienté changement déployé comprenant le tableau de bord actualisé (qui fera office de situation de référence du programme) et la méthodologie proposée. Ce document comprendra également les recommandations pertinentes utiles à l'amélioration du dispositif de suivi-évaluation pour les phases suivantes du programme.

V. Modalités de soumission des propositions

Les offres doivent être adressées avant <u>le 7 juillet</u> à 18h GMT à avec pour objet : « Candidature _ AOC Graines de Citoyenneté ».

mauritanie@grdr.org

Elles devront comprendre une offre technique comprenant :

- Une note de présentation de l'équipe de consultants illustrant sa plus-value et son adéquation avec les attentes de la prestation, accompagnée des CV des experts mobilisés pour la mission avec les références de travaux similaire;
- Une note narrative de 4 à 6 pages décrivant sur les bases des indications des présents TDR le processus de construction et d'exploitation collégiale du DES orienté changement;
- Une proposition de planification de la méthode.

et une offre financière détaillant :

- Les coûts unitaires Homme/Jour et nombre d'H/J;
- les frais de missions (déplacements, hébergement) associés aux différents temps envisagés dans le processus de construction et d'exploitation du dispositif;
- Tout autre frais annexes jugés nécessaires.

Les offres seront évaluées techniquement selon la grille suivante.

Points de l'offre technique	Pondération
Note de compréhension des TDR	10
Adéquation équipe de consultants avec la prestation	20
Présentation de la démarche méthodologique et des livrables envisagés	20
Offre financière	10

VI. Annexes

Annexe 1 – Cadre logique

	Chaîne de résultats	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Situations de référence / valeurs cibles	Sources et moyens de vérification	Hypothèses critiques (liées au contexte ou programmatique)
Objectif global	Favoriser l'insertion intégrale de la jeunesse à travers le renforcement de capacité des OSC mauritaniennes et la consolidation du partenariat entre la société civile et les pouvoirs publics en Mauritanie	II. Augmentation du Nombre de concertation pluri-acteurs impliquant les jeunes et initiés par les pouvoirs publics mauritaniens I. 2Nombre de recommandations formulées par les OSC et adoptées dans la nouvelle stratégie Jeunesse du gouvernement I3 Augmentation des fonds publics alloués en faveur de l'insertion intégrale de la jeunesse	C: 20% Cible: 5 SR: C: 20%	Statistiques nationales Bases de données ministérielles (CDHAHRSC) 12. Document stratégie Jeunesse du gouvernement	Peu ou pas de Changement d'interlocuteurs dans les instances politiques Pas de crise humanitaire majeure nécessitant de réallouer les fonds à un contexte d'urgence
	(OS1) Renforcer la structuration collective et les capacités d'action des OSC sur les territoires en Mauritanie et en Europe	OS1. Nbr de partenariats formels et informels crées entre les membres des NF	SR:0% C:8	Questionnaire OSC	Peu ou pas de Changement d'interlocuteurs dans les instances politiques Confiance des membres du programme entre eux Autorités locales et PP ne s'accaparent pas
Objectifs spécifiques (OS)	(OS2) Accompagner la montée en compétences des OSC engagées sur les enjeux de jeunesse, en particulier les OSC de jeunes,	OS2. 85 % d'OSC ayant participé au programme estimant que le projet leur a permis de renforcer leurs capacités	SR: 0% C: 85%		le projet Engagement des OSC dans la durée
	(OS3) Contribuer à soutenir le dialogue avec les pouvoirs publics en faveur de l'insertion intégrale de la jeunesse	OS 3:85% des membres du programme estiment que le dialogue OSC/PP a été facilité	SR: 0% C: 85%		

	Chaîne de résultats	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Situations de référence / valeurs cibles	Sources et moyens de vérification	Hypothèses critiques (liées au contexte ou programmatique)
	(OS4) Produire et diffuser les enseignements tirés des pratiques et expériences vécues dans le programme	OS4. :70% des OSC estiment que les outils et études ont permis de renforcer leurs capacités d'action	SR: 0% C: 70%		
	R1/ Les dynamiques collectives des OSC à l'échelle territoriale sont renforcées à partir d'une approche par noyaux fédérateurs régionaux et contribuent à l'apprentissage du dialogue pluri-acteurs	R1: Existence de 6 noyaux fédérateurs opérationnels en Mauritanie et d'un noyau fédérateur double-espace Existence d'un document signifiant le positionnement des noyaux fédérateurs sur les enjeux de son territoire d'action	SR: 2 NF C: 6NF SR: 0 C: 6	Rapport d'évaluation Plan d'action des NF Rapport d'évaluation final Rapport d'évaluation Document de capitalisation	Stabilité de la situation sécuritaire et sanitaire en Mauritanie Accès sécurisé aux zones d'intervention Les acteurs clés se mobilisent et adhèrent à la démarche Disponibilité et fonctionnalité des Services de l'Etat Disponibilité de ressources humaines de qualité au sein des OSC
Résultats attendus	R2: R2/ Les OSC améliorent leurs pouvoirs d'action dans les territoires ciblés et consolident leurs projets associatifs	R2 : 208 OSC ont bénéficié d'un accompagnement au renforcement de leurs capacités Les 7 NF ont renforcé leurs capacités en matière de gestion, gouvernance, montage de projet et communication. cycle de projets	SR: 0 C: 208	Evaluation externe Questionnaire membres	Qualité des formations et de l'appui conseil développé Implication des OSC dans le programme Guichet de financement adapté Disponibilité de ressources humaines de qualité au sein des OSC
	R3 : Contribuer à soutenir le dialogue avec les pouvoirs publics en faveur de l'insertion intégrale de la jeunesse	R3.: Nombre d'initiatives en faveur de l'insertion intégrale de la jeunesse portées par les OSC membres du programme en partenariat avec les pouvoir publics et acteurs locaux	SR :0 C :5		Implication des OSC dans le programme

	Chaîne de résultats	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Situations de référence / valeurs cibles	Sources et moyens de vérification	Hypothèses critiques (liées au contexte ou programmatique)
	R4. Les connaissances issues de ce programme sont valorisées et des outils de communication sont créés	R4: 3 documents de capitalisation sont partagées sur le site internet 90% membres du programme sont satisfaits de la visibilité du projet et des outils de communication élaborés	3 documents Cible: 90%		Disponibilité des partenaires Intérêt pour la démarche

Activités	Activités pour R1: Activité 1.1: Inventaire des dynamiques et initiatives locales portées par les OSC de jeunes (régions d'extension).	Nbr d'initiatives identifiées dans les territoires dont nbr mises en oeuvre par des femmes Au moins 4 tours de tables présentant la cartographie fonctionnelle dynamique des OSC par territoire a été partagé avec l'ensemble des PP Au moins 4 tours de tables permettant de présenter le programme avec les associations identifiés au sein des 4 territoires d'extensions dont nombre et pourcentage de participation des jeunes et des femmes	4 tours de table 4 tours de table	Outils de recensement CR des tours de tables	
	Activité 1.2 : Diagnostic institutionnel et organisationnel (DIO) des OSC souhaitant rejoindre la dynamique (territoires pilotes et d'extension) Activité 1.3 : Formalisation de noyaux fédérateurs régionaux;	4 DIO réalisés, 1/territoire d'extension Nombre d'OSC souhaitant rejoindre la dynamique et typologie de ces OSC 1 plan de renforcement de capacité par NF Au moins 7 tours de tables ont permis d'amender le plan de renforcement des capacités Au moins 4 tours de tables permettant de présenter le programme avec les autorités locales et régionales ainsi que les plateformes de la société civile sur les territoires d'extension	4 DIO 7 plans 7 tours de tables 4 tours de table 12 tours de tables	DIO CR tours de table Plan de renforcement des capacités CR tours de table	Stabilité de la situation sécuritaire et sanitaire en Mauritanie Accès sécurisé aux zones d'intervention Les acteurs clés se mobilisent et adhèrent à la démarche Disponibilité et fonctionnalité des Services de l'Etat

	Au moins 12 tours de table visant à	25% de	
	l'établissement des noyaux fédérateurs et à	participation	Liste d'émargement
	sa formalisation		PA
		responsables	
	Nbr de participants dont pourcentage de		PA
	participation féminine, de jeunes et	6 PA	
	diversité des acteurs (OSC, CT, Etat dont		
	membres CDHAHRSC)		
	memores CDHAHRSC)		
	1 responsable équité est désigné dans		
	chaque NF		CR
	6 plans d'action sont élaborés (1/NF) et		
	diffusés prouvant la création et/ou		
	renforcement de 6 noyaux fédérateurs en		T ' 4 - 12/
	Mauritanie		Liste d'émargement
Activité 1.4 : Rencontres et voyages d'échanges entre les	Maurianie		
		3 tours de table	
membres des NF mauritaniens et membres du noyau fédérateur		3 tours de table	
Europe			
	Au moins 3 tours de table dématérialisés		
	connectés au noyau fédérateurs Europe		CR
	permettant de partager les livrables issus des		
	activités OS1.A1.1-2-3		
	Nbr de participants aux rencontres, dont		CR et PA
		2 voyages	
	50% de femmes et de jeuens	- 10,10,000	
		100 personnes	
	Au moins 2 de voyages d'échanges et dont	100 personnes	
	nombre en Europe et nbr en Mauritanie		
	Typologie des acteurs participants aux		
	missions double espace	3 plans d'actions	
	Au moins 3 plans d'actions réalisés par les		
	noyaux fédérateurs Mauritaniens partagés et		
	amendés par les membres du noyau fédérateur		
	Europe		
	1		

Chaîne de résultats	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Situations de référence / valeurs cibles	Sources et moyens de vérification	Hypothèses critiques (liées au contexte ou programmatique)
Activités pour R2: Activité 2.1: activités de renforcement de capacités (formation, appui conseil, coaching): cycles de formation en techniques de veille et de plaidoyer (pôles fédérateurs régionaux), form'actions en processus de développement local (OSC et AL), formation en contrôle citoyen de l'action publique (gouvernance ouverte).	Au moins 12 sessions de formation et nature de ces formations Au moins 6 séances d'information sur les AMI Nombre des membres des OSC du NF formés (désagrégés par sexe et âge) Diversité et nombre de personnes formées		Modules de formation, CR des formations et des sessions d'information Liste de présence aux formations	
Activité 2.2.: mise en place de dispositifs technique et financiers adaptés aux besoins et aux attentes (plusieurs « fonds souples » territorialisés, thématiques ;	6 AMI sont lancés en concertation avec les NF 108 initiatives portées par des OSC ou OSIM favorables à la jeunesse sont soutenues dont 25% d'initiatives portées par des femmes Au moins 4 projets en consortium portés par des OSC		AMI et publication sur le portail et les réseaux sociaux CR comité d'attribution des financements Liste bureau et CA des OSC	
Activité 2.3: Mobilisation du volontariat et notamment expérimentation du volontariat de réciprocité	Nombre de volontaires impliqués dans le programme dont volontaires de réciprocités Nombre de partenariats crées entre les membres du projet autour de la mobilisation des volontaires		Fiche mission volontaire Convention de partenariat	

Activités pour R3 :			Manuel de procédure	
Activité 3.1 : Adoptions d'un référentiel commun autour de la mise en œuvre du PCPA (document régissant les modalités d'adhésion, les mécanismes de gouvernance du programme, les stratégies déployées).	I manuel de procédure est rédigé et adopté par le comité de coordination Nombre et type d'acteurs participants à la rédaction du manuel de procédure dont OSC de jeunes (désagrégé par âge et sexe)		CR comité de coordination Liste de présence aux réunions de relecture	
Activité 3.2 : Assemblée plénière annuelle du programme réunissant l'ensemble des membres ;	3 assemblées plénières sont organisées en Mauritanie Nombre et type d'acteurs participants à ces AP (désagrégé par âge et sexe) Augmentation du nombre de femmes entre le début et la fin du projet	Augmentation de 30% du nombre de femmes entre le début et la fin	CR AP Vidéo AP	
Activité 3.3 : Chantiers stratégiques et pluri-acteurs sur l'élaboration d'un « référentiel métiers », d'un « répertoire des compétences » et d'une réflexion sur les leviers d'innovation issus du secteur associatif.	I référentiel métier est élaboré et partagé aux organismes de formation Nombre de fiches métier réalisée	5 fiches métier	Fiche métier, rapport d'évaluation	
Activité 3.4 : Journées Portes ouvertes sur les OSC : au-delà de la visibilité, elles permettront aux OSC de construire un message clair et uni sur leur place et leurs rôles dans le développement local durable. Le dialogue avec les pouvoirs publics s'en trouvera renforcé et la visibilité vis-à-vis du grand public et	18 journées Porte-Ouvertes sont organisées Nombre et type d'acteurs participants à ces journées Porte-Ouverte (désagrégé par âge et sexe)	18 PO Au moins 100 acteurs	Rapport d'évaluation CR des PO Liste d'émargement	
particulièrement les jeunes et les femmes pourra susciter des engagements et des vocations ;			Rapport d'évaluation Charte de fonctionnement des CS Document de	
<u>Activité 3.5</u> : Clubs synergie (pôles thématiques): dispositifs de montée en puissance des capacités stratégiques, d'interaction, de dialogue et de collaboration entre OSC mauritaniennes et européennes.	4 Clubs Synergie sont créés Nombre et type d'acteurs membres de ces Clubs (désagrégés par âge et sexe) Au moins 4 documents de référence proposant des recommandations thématiques sont élaborés par les Clubs Synergie	Au moins 4 CS et 4 documents de recommandations 1 stratégie revue chaque année	Document de plaidoyer Rapport évaluation Site internet CR AP	

Chaîne de résultats	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Situations de référence / valeurs cibles	Sources et moyens de vérification	Hypothèses critiques (liées au contexte ou programmatique)
Activité 3.6: Action de plaidoyer autour de l'insertion intégrale et du renforcement du pouvoir d'agir des jeunes en direction des pouvoirs publics et acteurs locaux et institutionnels	I stratégie d'influence et de plaidoyer est développée, évaluée et actualisée annuellement I espace d'incubation de la stratégie nationale 100% lien social	50% part jeunes		
Activité pour R4 :				
Activité 4.1 : Production de connaissance sur les pratiques et spécificités de ce programme	Au moins 3 documents de capitalisation sont créés Partage de l'expérience du PCPA auprès des initiatives jeunesse en Europe		Site internet, Rapport évaluation	
ctivité 4.2 : Mise en place d'un centre de ressources web des OSC mauritaniennes (capitalisation, actualités des OSC, répertoire des membres du programme actualisé tout au long du programme)	Un site internet comprenant un centre de ressources web est actualisé 1 répertoire des membres du programme est actualisé tout au long du programme		Rapport évaluation, site internet	
Activité 4.3 : Création de contenu pour la mise en ligne de formations adaptées aux attentes des OSC	1 diagnostic sur les besoins en formations des OSC est réalisé 4 modules de formation sont développés en format MOOC et mis en ligne		Rapport évaluation, site internet Rapport évaluation,	
Activité 4.4 : Elaboration des outils de communication du programme Graines de citoyenneté (site internet, lettre des clubs synergie), réseaux sociaux, brochure institutionnelles).	I page Facebook est créée Des capsules vidéo permettent de valoriser les initiatives portées par les OSC 2 newsletters annuelles sont produites et diffusées	3 vidéos 6 newsletters	Facebook Site internet, rapport évaluation	

INSTANCES DE GOUVERNANCE

INSTANCES SUPPORTS

Annexe 3 – Fiches outils Indicateurs AFD

Indicateurs	Notation	Modalités
		0: Quand l'égalité de genre n'est pas ciblée
Genre	0, 1, ou 2	1: Quand l'égalité de genre est un objectif significatif
		2: Quand l'égalité de genre est l'objectif principal
		Jeunes compris entre 15 et 29 ans, + ou – 5ans
		0 : le projet ne concerne pas spécifiquement la jeunesse
Jeunesse	0, 1, 2 ou 3	1 : le projet a au moins partiellement et de manière spécifique pour bénéficiaire la jeunesse (posture passive de cette dernière dans le projet)
		2 : le projet rend actrice la jeunesse
		3 : le projet promeut une insertion intégrale des jeunesses actrices du projet
Biodiversité	0, 1, ou 2	0 : L'activité n'est pas orientée vers la réalisation des objectifs de la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique (CBD) qui sont : la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable des écosystèmes, des espèces ou des ressources génétiques et/ou le partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques et des savoirs traditionnels associés
		1 : Un objectif secondaire du projet contribue significativement à l'un des objectifs de la CDB
		2 : L'objectif principal du projet contribue à au moins un objectif de la CDB
		-1 : Projet émissif : contribue à l'émission de GES (bilan carbone positif)
		0 : Projet neutre en émissions de GES
Climat - Atténuation	-1, 0, 1, 2,	1 : Projet ayant une contribution légère sur la réduction des émissions GES ou la séquestration de GES, sans que cet objectif ne soit prioritaire dans l'ensemble des actions du projet (bilan carbone faiblement négatif)
		2 : Projet ayant une contribution majeure sur la réduction des émissions GES ou la séquestration de GES, cet objectif étant prépondérant dans l'ensemble des actions du projet (bilan carbone fortement négatif)
Climat - Adaptation	-1, 0, 1, 2,	-1 : Projet présentant un risque d'accroître la vulnérabilité locale, régionale ou sectorielle au dérèglement climatique 0 : Projet non concerné par l'adaptation, n'ayant aucune action dans ce domaine
Climat - Adaptation	-1, 0, 1, 2,	0 : Projet non concerné par l'adaptation, n'ayant aucune action dans ce

		1 : Projet présentant des composantes qui contribuent à augmenter la résilience locale, régionale ou sectorielle au dérèglement climatique, mais de manière limitée (ces actions représentent moins de 50% du budget « activités »)
		2 : Projet spécifiquement destiné à augmenter la résilience locale, régionale ou sectorielle au dérèglement climatique (ces actions représentent plus de 50% du budget « activités »)
Climat – Politique publique	oui / non	oui : Projet comprenant une ou des composante(s) d'appui à la définition ou à la mise en œuvre d'une politique publique nationale ou territoriale, ayant un effet sur le dérèglement climatique
		non : dans le cas contraire.
ESS		0 : Les entreprises sociales ne sont pas la cible du projet
		1 : Le projet vise à structurer une filière économique locale rentable favorisant l'émergence d'entreprises sociales à moyen-long terme
		2 : Le projet soutient une ou des entreprises sociales en germe, dont le modèle doit être consolidé
	0, 1, 2, 3	3 : Le projet soutient une entreprise sociale répondant aux trois critères de la définition :
		 l'objectif social et/ou environnemental est prioritaire et formalisé dans les statuts de l'entreprise, et des projections financières robustes prévoient son autonomie financière à un horizon de 5 ans, et l'entreprise sociale est structurée et dotée d'une organisation cohérente avec sa finalité sociale (gouvernance, pratiques RSE, gestion des bénéfices, mesures des résultats et des impacts)
Gouvernance	0, 1	Dans un premier temps, dans la colonne « gouvernance »
	puis gouvernance économique et financière ou gouvernance politique citoyenne,	 - 1 : noter 1 quand la thématique et/ou l'objectif principal du projet cible un des enjeux de la gouvernance. - 0 : noter 0 si le projet ne porte que partiellement sur un enjeu de gouvernance (ex : si le projet comporte uniquement un volet qui concerne le plaidoyer ou la gouvernance sectorielle). Dans un deuxième temps, pour les projets notés 1 uniquement, dans la colonne suivante et à l'aide du menu déroulant, spécifier si le projet relève de :
	ou gouvernance territoriale	 La gouvernance économique et financière La gouvernance politique et citoyenne La gouvernance territoriale.